

Charte Ethique

Conseil Local de Développement
Boucle du Rhône en Dauphiné


Un lieu...

 de proposition

 d'échange

 de débat

 de co-construction

 de réflexion

... pour les intérêts collectifs

Pourquoi une charte ?

La charte éthique a pour objet de **définir des règles morales** s'appliquant à chaque membre du Conseil Local de Développement dans le but de permettre et d'assurer la sérénité et la qualité des échanges, débats et travaux produits dans le CLD. Cette démarche de rédaction d'une charte éthique est aussi le moyen de clarifier le rôle du CLD par ses propres membres : un rôle consultatif et pas décisionnaire.

Rappel du rôle et des missions du CLD

« Le Conseil Local de Développement de la Boucle du Rhône en Dauphiné est une instance consultative indépendante représentant la société civile sur le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Le CLD remplit une fonction consultative auprès du comité de pilotage du CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné et éclaire les décisions de la structure qui porte le CDRA.

Il est représentatif des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs et citoyens des 3 cantons : Pont de Chéruy, Crémieu et Morestel.

Il est consulté principalement sur l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet de territoire. » (*article 2 du règlement intérieur du CLD*)

Préceptes de bon fonctionnement

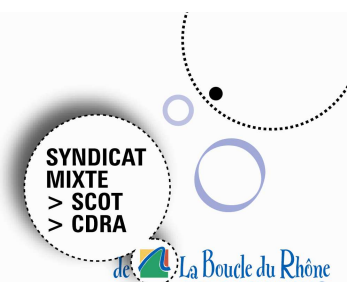
Le CLD est composé de l'ensemble des personnes de la société civile **volontaires et bénévoles** pour participer aux réflexions du territoire afin de **promouvoir les intérêts collectifs** : entreprises, associations, administrations, syndicats, experts, citoyens.

Chaque membre du CLD et des groupes de travail s'engage à **participer activement aux travaux et réunions** qui le concernent.

L'ensemble de ses membres s'attache à **partager au cours des échanges, travaux et débats les valeurs suivantes** :

- la tolérance et le respect de chacun,
- l'écoute et l'ouverture d'esprit,
- la recherche de l'intérêt général et collectif,
- la préoccupation de l'avenir du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné,
- l'attention particulière portée sur le développement durable,
- le souci de garantir la neutralité des débats,
- la transparence de ses travaux et échanges.

Tout membre du CLD Boucle du Rhône en Dauphiné et tout participant aux réunions et groupes de travail adhère à cette charte et s'engage à respecter les principes cités dans cette charte.



Rhône-Alpes Région

CLD de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Validée lors du conseil de gouvernance du 23/04/2012

